

Position de VIVRE après la dernière réunion publique d'INSPIRA

INSPIRA : c'est le nom donné à la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons. Espace industriel, responsable et multimodal.

Suite aux dernières infos, parfois contradictoires, concernant la zone INSPIRA, nous attendions la réunion publique qui s'est tenue à Salaise mardi 10 novembre 2015, pour connaître ce qu'il en est aujourd'hui et pouvoir donner notre position.

INSPIRA continue son chemin sur la volonté de développer notre zone et nous nous en réjouissons. Mais nous émettons des réserves quant à la maîtrise de ce développement.

Car nous sommes dans une zone fortement impactée par la pollution tous azimuts qui affecte notre santé et dans une zone où l'on cumule les risques et dangers avec pas moins de onze industries, bientôt douze Sévéso avec l'arrivée d'HEXCEL.

Nos élus l'ont bien compris, il n'est plus possible de continuer ainsi d'où ce projet de développement d'industries « vertes » respectueuses de notre environnement.

Le potentiel d'attractivité d'INSPIRA n'a pas échappé à certains décideurs haut placés, malgré les lacunes pour un réel développement en termes logistiques de circulation et de transports. En effet, des axes routiers majeurs, tels que la N7 et la RD51 sont saturés à certaines heures.

Cela a, peut-être, fait l'objet de négociations pour y remédier et/ou accepter des industries non vraiment souhaitées. L'avenir nous le dira.

Mais la mise en oeuvre de cette zone n'est pas respectueuse de la transparence:

Il faut se rappeler que l'installation du GREEN 7 n'a pu se faire qu'en réduisant le périmètre de danger de GEODIS BM de 1200 mètres à 210 mètres. Comment ? La tierce expertise le permettant n'a jamais été rendue publique malgré notre demande sans cesse réitérée.

C'était hier. Aujourd'hui, c'est le cas d'ENGRAIS SUD VIENNE à qui on demande de réduire les risques à la source car son périmètre de danger limite le développement d'INSPIRA.

Nous pouvons légitimement nous poser la question, pourquoi cela n'a pas été fait avant ? Les riverains apprécieront.

Hier, le Plan de Prévention des Risques Technologiques imposait des périmètres de danger justifiés par une superposition d'aléas de surpression, thermiques et toxiques qui devraient maintenant être revus fortement à la baisse pour ENGRAIS SUD VIENNE.

135 millions d'euros pour aménager 170 ha d'INSPIRA soit près de 800 000 euros par hectare. Après Hexcel et ses 9 millions d'euros d'argent public pour créer 120 emplois à terme ne faudrait-il pas plus aider les PME locales ? Comment admettre dans le même temps que les 50 000 euros nécessaires pour terminer l'étude du Suivi Environnemental Global soient si difficiles à trouver. Quelles sont les priorités ?

Enfin, INSPIRA s'est doté d'une charte d'implantation d'entreprises « vertes », appelée aussi « écologie industrielle » avec une sélection par un Comité d'Agrément mais où l'on refuse la participation d'association environnementale ou syndicale. Pourquoi donc ?

Il nous a semblé utile de préciser tout cela par une information indépendante de toute pression..